

AGRESSIVITÉ ET VIOLENCE EN INSTITUTION

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel confronté à des manifestations d'agressivité et de violence de la part d'usagers

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Éducateur spécialisé ou psychologue ou cadre de santé

COMPÉTENCES VISÉES

- Avoir la capacité de faciliter le positionnement de l'établissement et des équipes face à la violence et l'agressivité
- Être à même d'analyser et comprendre ces phénomènes chez la personne et de trouver les réponses individuelles ou collectives
- Pouvoir être acteur dans l'émergence et la définition d'une politique de prévention et de suites à donner aux niveaux établissement et équipes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- Connaître et comprendre les phénomènes d'agressivité et de violence
- Identifier les différentes formes d'agressivité et de violence dans la vie institutionnelle
- Identifier les répercussions des situations de violence et d'agressivité

SAVOIR-ÊTRE

- Adopter les attitudes favorisant une prise en charge adaptée des comportements violents ou agressifs

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- Définition de l'agressivité et de la violence
- Signification de l'agressivité et de la violence de la personne
- Agressivité et violence et Institution
- La prévention et la prise en compte de l'agressivité et de la violence au niveau institutionnel
- La gestion du stress et des émotions du professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Mises en situation
- Jeux de rôle (en fonction du groupe)
- Remise de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 960 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr